

RAPPORT DE JURY CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ

SESSION 2021

La troisième session de la certification complémentaire « Langues et Cultures de l'Antiquité » s'est déroulée le jeudi 21 janvier 2021. Le jury était composé de

- Aude CECCHIN, Professeure agrégée de Lettres classiques au lycée Bichat de Lunéville
- Marie-Laurence KIEFFER, IA-IPR de Lettres en charge du dossier LCA dans l'académie
- Florence MARCHAND, Professeure agrégée de Lettres classiques au lycée Majorelle de Toul et au collège Amiral de Rigny de Toul.

Résultats :

Sept candidats -deux professeures agrégées d'histoire-géographie, trois certifiés de Lettres modernes et deux certifiés d'histoire-géographie- tous issus de l'enseignement public, étaient inscrits à cette session ; l'une présentait l'épreuve à la fois en latin et en grec. Cinq d'entre eux enseignent en collège et deux en lycée. Les professeurs de Lettres modernes assurent déjà une partie de leur service en latin.

Quatre candidats sur six ont été reçus en latin, une sur deux en grec. Les notes s'échelonnent de 07 à 19. La moyenne académique de 13 reflète la bonne qualité générale des prestations. Les critères retenus correspondent aux champs d'évaluation définis dans la note de service 2018-2041 du 19-03-2018, qui sont précisés dans le *Vademecum de la Certification complémentaire LCA* téléchargeable sur le site Eduscol.

Les **dossiers** présentés par les candidats revêtent des formes et contenus très divers. Nous rappelons qu'il s'agit bien de dossiers, et non d'une lettre de motivation adressée au jury. Leur longueur est cadrée ; plutôt que de dépasser la limite impartie, il peut être intéressant de reporter en annexe, en restant mesuré, les supports convoqués pour l'activité décrite (textes, images, exercices, etc.) Par ailleurs, la forme doit être irréprochable, le lexique précis et l'orthographe sûre. Cette qualité formelle reflète en effet une maîtrise fine de la langue française, une capacité à s'interroger sur son fonctionnement, qui est déterminante pour enseigner avec profit les langues anciennes. Ainsi, « pour CE faire » signifie bien « pour faire CELA » et on imagine mal ce que le pronom *SE* viendrait faire dans cette expression.

Par ailleurs, ce dossier doit donner à voir les motivations, et donc la connaissance des enjeux liés à la certification et des perspectives qu'elle offre. L'ensemble doit démontrer une connaissance satisfaisante des programmes, mais surtout des démarches propres au cours de langues anciennes. Le jury a donc apprécié la mise en relation de l'activité décrite avec une pratique réaliste, si ce n'est réelle, dans la mesure où plusieurs candidats n'ont jamais eu l'occasion de mettre en œuvre les cours imaginés. Certains principes pédagogiques semblent avoir été oubliés au profit d'un simple exposé de connaissances qui fait craindre une conception très transmissive de l'enseignement, là où la mise en activité et en réflexion des élèves est déterminante. En latin comme en français ou en histoire, on peut par exemple questionner l'intérêt du « texte à trous » et la nature des compétences qu'il permet de travailler. Le jury a d'ailleurs interrogé les candidats sur la place de la mémorisation, et sur l'équilibre à trouver entre les activités mécaniques et les tâches plus complexes proposées aux élèves. De façon plus générale, c'est la réputation de l'enseignement des LCA qui est questionnée par de telles propositions : on ne peut admettre qu'il soit vu comme destiné aux meilleurs élèves et ne demandant, à ce titre, pas de réelle imagination pédagogique. Au contraire ! La didactique des LCA a été très

largement dépoussiérée et tout candidat à la certification doit en être conscient. Un projet savant, ultra-spécialisé et très technique autour d'une découverte archéologique, tout stimulant qu'il soit intellectuellement, doit avant tout démontrer que son concepteur est conscient des capacités des élèves auxquels il s'adresse, des habiletés qu'il va leur faire travailler et de leurs centres d'intérêt.

L'épreuve orale débute par un exposé des candidats, dont la préparation ne doit pas être négligée. Cette présentation ne peut consister en une simple relecture du dossier, mais peut en être le prolongement ou offrir un éclairage complémentaire, mettre l'accent par exemple sur une facette de l'enseignement des LCA qui n'a pas été abordée dans le document soumis au jury. Nous alertons aussi sur la gestion du temps de cette partie de l'épreuve. La volonté de montrer des productions ou des ressources a parfois conduit des candidats par ailleurs très convaincants à dépasser la durée de dix minutes fixée par les textes et donc à être interrompus.

Par les vingt minutes d'entretien, le jury cherche outre la qualité de l'expression, à vérifier différents points. Les questions reviennent essentiellement sur le projet présenté, pour en interroger les objectifs, la cohérence, les écueils, en relation avec les impératifs des programmes. Il s'agit aussi de vérifier les connaissances indispensables dans les différents domaines de l'enseignement des LCA. Les échecs sont souvent dus à des lacunes dans une ou deux dominantes : tel candidat très au fait de l'histoire romaine ne parvient pas à livrer un commentaire littéraire d'un passage. Tel autre peine à situer un extrait pourtant canonique de *L'Odyssee*. Les savoirs linguistiques font l'objet d'une vérification systématique. On ne peut, dans ce cadre, admettre qu'un texte présenté dans le dossier, et qui est censé avoir fait l'objet d'une exploitation précise, ne soit pas parfaitement maîtrisé dans son fonctionnement syntaxique et sa traduction littérale. Or certains candidats ne parvenaient pas même à donner de l'extrait qui leur était proposé une lecture fluide avec un regroupement pertinent des mots qui traduit une juste compréhension du texte. Un entraînement à la prononciation restituée et à une lecture assez aisée semble indispensable. Ce défaut était particulièrement marqué en grec. Le jury a été sensible à la prise en compte du travail par compétences, chez les candidats. Le lien établi avec la maîtrise du français, le souci de contribuer à cette maîtrise et de sensibiliser aux nuances du lexique autant que de consolider les savoirs grammaticaux font partie des incontournables du cours de LCA. Par ailleurs, la préoccupation pour les valeurs citoyennes, le souci d'entraîner l'esprit critique et de nourrir les interrogations morales ou philosophiques des élèves ont également été des éléments de valorisation. L'entretien a enfin porté sur la dynamique de projet, le travail interdisciplinaire et la place particulière qu'y occupe l'option LCA. La lucidité des candidats les plus avertis a d'ailleurs été nettement perçue dans leur capacité à interroger le statut d'option.

En conclusion, on ne peut que conseiller aux candidats d'observer des cours de collègues, en collège ou en lycée, d'échanger avec des professeurs enseignant les LCA. La consultation de manuels récents peut aussi constituer une porte d'entrée efficace pour la connaissance des programmes, le rafraîchissement des connaissances linguistiques, la découverte de quelques démarches didactiques et en particulier des possibilités d'appareillage des textes. Enfin, comme l'a souligné une candidate historienne, sites académiques, ressources nationales comme *Eduscol* ou *Odysseum*, site dédié aux cultures antiques, ou encore sources moins officielles, comme « Arrête ton char », les ressources numériques variées ne manquent pas. Aux candidats d'en faire un usage distancié, afin de s'approprier les enjeux et principes de cet enseignement toujours en évolution.